

## Arrêté municipal n°2022 - 401

S.M/G.F

## Arrêté municipal portant sur ordre d'interruption de travaux

Le maire de la ville de Saint-Cloud ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L. 2213-1, L. 2122-17, L. 2213-1, L. 2213-5 et L. 2213-6;

Vu le Code de la voirie routière, notamment les articles L. 141-11, et R. 141-16 et suivants ;

**Vu** le PC n° 92064 19 000028 accordé à la société PITCH PROMOTION pour une construction immobilière aux n<sup>os</sup> 19-21 rue Laval ;

Vu l'arrêté 2015-14 du 27 janvier 2015, relatif à la lutte contre le bruit sur le territoire de la commune de Saint-Cloud et son article 2 ;

Vu les constats faits les samedis 24 septembre et 7 octobre 2022 concernant des activités bruyantes alors que celles-ci sont interdites ;

**Vu** le rappel des consignes envoyée par mail le 29 septembre 2022 indiquant l'obligation de ne pas travailler les samedis sauf dérogation exceptionnel de la mairie, qui n'a pas été respecté ;

**CONSIDÉRANT** que les dispositions permanentes et particulières relatives à la conduite du chantier, telles qu'elles ont été prescrites à l'entreprise « SBG LUTECE » ne sont pas appliquées ;

CONSIDÉRANT que dans ces conditions la sécurité et la tranquillité des usagers n'est plus assurée;

CONSIDÉRANT en conséquence que les travaux doivent être interrompus après mise en sécurité du chantier,

## ARRÊTE:

**Article 1**: L'entreprise « SBG LUTECE » est mise en demeure d'interrompre à la date de signature du présent arrêté et jusqu'au mercredi 19 octobre 2022 inclus, tous les travaux du chantier se situant aux n<sup>os</sup> 19-21 rue Laval .

Article 2 : Le présent arrêté sera signifié à l'entreprise « SBG LUTECE »

Article 3 : Toutes les autorités de police sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Cet arrêté sera transmis au préfet des Hauts-de-Seine ainsi qu'au commissaire de police de la ville de Saint-Cloud.

Fait en Hôtel de ville de Saint-Cloud, le 1 1 001 2022

Éric BERDOATI,

Maire

Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts de Seine

Télétransmission de l'acte, le : 1 1 00T. 2027

Numéro A.R. - Préfecture :

Notification de l'acte en date du : 1 1 001, 2022

